



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Rapport sur l'application de la résolution 135 (VII)

1. Par sa résolution 135 (VII), la Commission économique pour l'Afrique appuie la création du Comité spécial de quatorze membres prévu par la résolution ECOS/RES.14(II) de la Commission économique et sociale de l'Organisation de l'unité africaine et prie le Secrétaire exécutif de la CEA de coopérer avec le Secrétaire général administratif de l'OUA en vue de faciliter les travaux du Comité spécial. Par cette résolution, elle prie également le Secrétaire exécutif d'intensifier ses études en partant des conclusions du document E/CN.14/316 et d'élaborer des propositions et des recommandations concrètes pour tous les problèmes qui se posent à la suite de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et qui intéressent particulièrement l'Afrique.

2. En application du paragraphe de la résolution 135 (VII) qui le prie de coopérer avec l'OUA, le Secrétaire exécutif de la Commission a, dans une lettre en date du 3 mars 1965, adressée au Secrétaire général administratif de l'OUA, écrit ce qui suit:

"J'ai appris que la première réunion du Conseil du commerce et du développement est provisoirement fixée du 5 au 23 avril 1965.

Dans le cadre de l'assistance que la CEA doit prêter au Comité spécial, je serais heureux de fournir toute la documentation dont dispose le secrétariat de la CEA au sujet de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de ses prolongements. Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître le programme de travail du Comité, pour que je puisse donner au secrétariat de la CEA les instructions voulues."

3. Presque tous les travaux du secrétariat de la CEA dans le domaine du commerce se rattachent à ceux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, car ils portent sur le commerce de l'Afrique avec les pays tiers ainsi que sur les échanges entre sous-régions et entre régions, étudiés dans le cadre de l'intégration économique africaine. On trouvera en annexe la liste de quelques études publiées par la CEA à ce jour, études qui peuvent être utiles aux Etats africains membres du Conseil du commerce et du développement.

4. Le programme de travail de la CEA pour 1965-1967 présente également un intérêt direct. On trouvera ci-après un bref résumé des principales études relatives au commerce que le secrétariat envisage de faire dans les deux années à venir.

a) Perspectives africaines de l'industrialisation sous-régionale et du commerce des produits manufacturés et des produits agricoles à l'intérieur des sous-régions et entre les sous-régions pour la période 1965-1975

En fonction des disponibilités en matières premières et de projections solidement fondées du produit intérieur brut de 35 pays africains (non compris la Gambie et l'Afrique du Sud), le secrétariat fera une étude statistique des possibilités de remplacer les importations par des produits manufacturés et des produits agricoles d'origine locale. Il a fait diverses hypothèses justifiées conduisant à plusieurs solutions. La demande future de produits alimentaires sera calculée dans l'hypothèse que les carences nutritionnelles seront supprimées grâce à une production sur place. On peut déduire de ces projections, pour la période 1965 - 1975, les tendances du commerce interrégional et intra-régional.

b) Etudes sur les perspectives de libre-échange dans certains secteurs, aux plans sous-régional et régional (sidérurgie, engrais, textiles, papier et pâte à papier, etc.)

Certains travaux ont déjà été faits, ils se poursuivront parallèlement à d'autres études sur l'industrie.

c) Perspectives de développement des exportations africaines vers l'Europe

- i) vers les pays développés à économie de marché
- ii) vers les pays d'économie planifiée.

Cette étude, déjà en cours, sera surtout consacrée aux produits primaires et aux produits transformés qui sont d'un grand intérêt pour l'Afrique; elle portera sur les possibilités d'élargir les débouchés, compte tenu des recommandations de l'UNCTAD concernant les arrangements préférentiels sur une base de non-réciprocité, l'élimination des arrangements préférentiels qui comportent des discriminations entre groupes de pays africains sur les marchés européens, et les mesures qu'il a été recommandé de prendre aux pays développés à économie de marché et aux pays à économie planifiée.

d) Perspectives de développement des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Amérique

- i) Amérique du Nord
- ii) Amérique latine.

Etude des perspectives d'expansion des débouchés en Amérique du Nord pour les principaux produits d'exportation africains, compte tenu des recommandations de l'UNCTAD concernant les arrangements préférentiels sur une base de non-réciprocité et les mesures à prendre par les pays à économie de marché; étude des perspectives d'intensification des échanges entre l'Afrique et l'Amérique latine.

e) Perspectives de développement des échanges entre l'Afrique et l'Asie

Cette étude des possibilités concrètes d'une expansion dans les deux sens des échanges afro-asiens de produits déterminés, sera préparée en collaboration avec la CEAEO.

f) Etude des divers types d'ententes et d'accords internationaux sur les produits de base se rapportant et applicables à certains produits qui intéressent l'Afrique

Cette étude sera menée en collaboration avec la FAO et la Commission des produits de base du Conseil du commerce et du développement.

g) Problèmes de transit des pays méditerranéens

Etudes des problèmes généraux de transit des pays africains sans accès à la mer et des problèmes particuliers de transit et de trafic frontalier en Afrique de l'ouest.

h) Transports maritimes

On a entrepris une étude détaillée des moyens de transports maritimes en Afrique de l'ouest et de la stabilisation et de l'uniformisation des taux de fret maritime. Une étude analogue est en cours pour l'Afrique de l'est.

i) Commerce invisible

On a commencé une étude préliminaire des postes invisibles de la balance des paiements de certains pays africains.

j) Problèmes douaniers

Une assistance aux pays africains en vue de l'adoption de la Nomenclature de Bruxelles est déjà fournie à la Gambie, au Ghana, au Libéria et au Sierra Leone et on envisage d'en accorder une aux pays de l'Afrique de l'est. On a effectué une étude comparée des taux des droits de douane et des autres frais à l'importation et une mise au point de systèmes uniformes de classification des recettes douanières.

k) Problèmes de paiements

Etude suivie de l'évolution des difficultés de paiements, des opérations de contrôle des changes et des fluctuations du degré de convertibilité des monnaies africaines. Etude, avec la collaboration de la Banque africaine de développement, des moyens d'assurer une coopération plus étroite entre les banques centrales africaines. Poursuite des études sur les problèmes techniques posés par la création et le fonctionnement

de systèmes multilatéraux de compensation des paiements et d'une union de paiements en Afrique.

5. Il convient de mentionner également les sept groupes de travail, notamment celui du commerce intra-africain et celui de la gestion monétaire et des paiements intra-africains, que la Commission a **créés à sa septième session** pour qu'ils veillent, chacun dans son domaine, à l'application des décisions de la CEA.

6. Au fur et à mesure de leur réalisation, les diverses études mentionnées plus haut fourniront au secrétariat de la CEA, une base solide pour l'élaboration continue de propositions et de recommandations concrètes sur toutes les questions qui se posent à la suite de l'UNCTAD et qui intéressent particulièrement l'Afrique.

7. Dans le document E/CN.14/316, préparé pour la septième session de la Commission, le secrétariat suggère comme suite à la première réunion de l'UNCTAD, certaines mesures concernant les produits primaires, les produits manufacturés, les transports maritimes et les assurances. Dans le domaine du financement, il est suggéré que les pays africains commencent à réunir et à dépouiller des données sur les conséquences pour leur développement des fluctuations à court terme de leurs recettes d'exportation et des variations de leur rapport d'échange. Ils pourraient ainsi évaluer correctement les résultats des études demandées par l'UNCTAD au FMI et à la Banque au sujet des crédits compensatoires et des mesures financières supplémentaires en faveur des pays en voie de développement.

8. Le secrétariat a également **suggéré aux pays africains d'étudier** leur capacité financière d'importation, et notamment l'incidence de leur dette extérieure, afin d'obtenir une estimation des besoins nets d'investissements et d'assistance complémentaires de source extérieure. A cet égard, il convient de s'attacher à assurer l'acheminement coordonné de l'aide financière, en totalité ou en partie, par l'intermédiaire d'institutions internationales, comme la Banque africaine de développement. Pendant un certain temps, l'Afrique ne pourra pas **compter uniquement**, pour son développement économique, sur les devises fournies par l'exportation, même dans l'hypothèse d'une augmentation maximale résultant de

l'expansion souhaitée des marchés étrangers; il faut aussi prévoir des entrées de capitaux et une aide financière pour assurer l'investissement et financer les importations de biens de consommation.

9. Grâce à une action concertée des gouvernements africains et aux travaux de la CEA, on pourra tirer le plus grand profit possible des activités futures de l'UNCTAD et de son Conseil du commerce et du développement. Il va sans dire que le secrétariat de la CEA est prêt à aider de tous ses moyens le Comité spécial de l'OUA et les Etats africains membres du Conseil du commerce et du développement.

ANNEXE

LISTE DE PUBLICATIONS DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
SE RAPPORTANT AU COMMERCE

Bulletin économique pour l'Afrique (Partie A) (publication semestrielle).

Aperçu du commerce extérieur (publication trimestrielle).

Statistiques africaines du commerce extérieur, série A (Commerce par pays  
d'origine et de  
destination; publi-  
cation trimestrielle);  
série B (Commerce par produits;  
publication semes-  
trielle).

Les incidences de la Communauté économique européenne sur le commerce  
africain (E/CN.14/29).

Caractères de l'évolution récente en Amérique latine vers l'établissement  
d'un marché commun (E/CN.14/64).

Les incidences de l'intégration économique de l'Europe occidentale sur le  
commerce et le développement africains (E/CN.14/72).

Rapport du groupe de travail des douanes d'Afrique occidentale (E/CN.14/138).

Rapport de la Réunion africaine sur la stabilisation des produits de base  
(E/CN.14/205).

Rapport du groupe d'experts sur le trafic de transit en Afrique de l'ouest  
(E/CN.14/206 et Add.1).

Document d'information sur l'évolution récente des groupements économiques  
de l'Europe occidentale (E/CN.14/207).

Document de base sur la création d'un marché commun africain (E/CN.14/  
STC/20).

Evolution récente du commerce extérieur africain (E/CN.14/STC/22).

Le Commerce de l'Afrique avec l'Asie dans le cadre du problème général de  
l'expansion des échanges entre pays en voie de développement (E/CN.14/  
STC/23).

Les accords bilatéraux de commerce et de paiements conclus en Afrique  
(E/CN.14/STC/24).

Rapport intérimaire sur l'information commerciale (E/CN.14/STC/29).

Progrès en direction d'un marché commun africain (E/CN.14/261).

Rapport du Comité permanent du commerce sur sa deuxième session (E/CN.14/  
253 et Corr.1).

Rapport du groupe d'experts sur une union africaine de paiements (E/CN.14/  
262).

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (E/CN.14/  
279 et Corr.1)

Commerce intra-africain (E/CONF.46/83).

Plans relatifs au commerce extérieur dans certains pays africains (E/CONF.  
46/85).

Les institutions monétaires en Afrique (E/CN.14/STC/AMA/2).

Propositions pour la création d'une union africaine de paiements (E/CN.14/  
STC/APU/7).

Note sur la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement  
(E/CN.14/316 et Add.1, 2 et 3).

Note sur la liberté des échanges de la pâte à papier et du papier en  
Afrique (ECA/BTAO/FAO/CONF/SEC PAPER VI).

Développement du commerce en Afrique (à paraître).

Le commerce de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie avec les grands  
groupements économiques (à paraître).